



## Mise en ligne et versions





## Mettre en ligne votre site Internet

Le menu de mise en ligne de votre site Internet est disponible à l'appui sur le bouton bleu Mettre en ligne, en haut à droite de l'éditeur Viaduc. Ce menu ouvre de nombreuses possibilités de gestion de votre site Internet.

Vous pouvez prévisualiser la version actuelle de votre site, avec les modifications effectuées, en cliquant sur le premier bouton Voir mes modifications (icône d'oeil). Cela ouvrira dans un nouvel onglet de votre navigateur une version complète de prévisualisation du site Internet.

Le bouton bleu frappé d'un écran, à droite de la barre d'options, permet d'effectuer la mise en ligne immédiate du site Internet, tel que prévisualisé précédemment. Cette procédure de mise en ligne est à effectuer à chaque fois que vous voulez valider un ou plusieurs changements sur la version en ligne du site Internet (ajout de pages, modifications de contenu, etc...). Sans cette mise en ligne, toute modification enregistrée sur l'éditeur n'affectera pas le site Internet en ligne, ces modifications restant internes à l'interface d'édition.





## Gérer les versions de votre site Internet

En cas de fausses manipulation, de perte de données ou d'erreurs, il est possible de revenir à une version antérieure de votre site Internet. C'est la raison d'être du sous-menu Restaurer une version précédente de mon site, qui vous permet de sélectionner une version antérieure et de la restaurer pour ensuite la mettre en ligne. Cette fonction permet une sauvegarde constante des spécificités de votre site Internet, et sert de «garde-fou» en cas d'erreur ou de problème grave. Le système de versionning conservant de très nombreuses sauvegardes de votre site Internet, il est particulièrement réactif et permet de modifier en toute sécurité votre site.





## En cas de problème...

Un bouton Suspendre le site est également présent sur la barre d'outils. Il permet de mettre de manière immédiate le site Internet hors-ligne (un pop-up «Site en construction» s'affichera à la place). Cette fonction est utile en cas de piratage, de problème grave ou tout autre cas (heureusement extrêmement rare) où le site Internet doit être immédiatement et temporairement suspendu. Une fois activé, le bouton se muera en Réactiver le site, qui permettra de remettre en ligne le site Internet, dans sa version la plus récente mise en ligne (c'est à dire après modifications validées et mises en ligne ou avant suspension, dans cet ordre de priorité).



